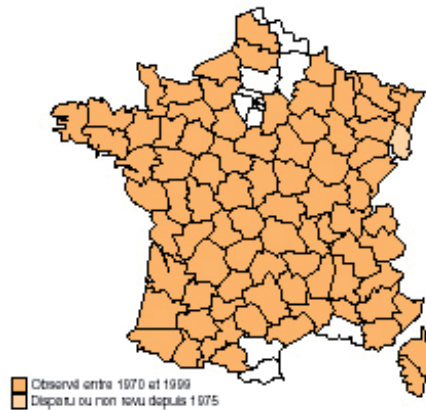


Statuts de protections et de menaces**Annexes directive Habitats** : II, IV.**Espèce prioritaire directive Habitats** : non.**Protection nationale** : oui (arrêté modifié du 17.04.1981, JO du 19.05.1981, article 1 modifié du JO du 11/09/1993).**Livres rouges** : Monde (UICN) : Vulnérable.
National : Vulnérable.**Tendances des populations** : Dû au caractère discret de l'espèce, son statut reste mal connu. Les populations subissent un déclin général en Europe, mais elle semble assez largement répandue en France.**Conventions internationales** : An. II de la convention de Berne (19 sept 1979).
An. II de la convention de Bonn (24 juin 1982).**Répartition en France**

(Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 7 Espèces animales)



L. Barbé

Répartition sur le site

Il n'y a pas de colonie connue sur le site, que ce soit en hibernation ou en reproduction. Des individus ont été observés à l'Abbaye de Belleperche sur la commune de Cordes-Tolosannes (82), probablement un rassemblement avant mise-bas, et l'espèce a aussi été contactée en chasse en bord de Garonne sur la commune de Bourret (82) et au Ramier de Bigorre (Merville, 31).

Généralités**Description de l'espèce**

Taille moyenne.

Mensurations : Avant-bras : 3,1-4,3 cm

Envergure : 24,5-28 cm.

Pelage sombre, peau noire, face caractéristique avec un museau court et des oreilles rectangulaires soudées à la base.

Présente de la plaine à la moyenne montagne (colonie de mise-bas trouvée jusqu' à 1100 m), en régions boisées.

Sédentaire, elle ne semble pas faire plus d'une dizaine de km entre ses gîtes d'été et d'hiver.

Ecologie générale de l'espèce**• Cycle annuel :**

Espèce discrète, son écologie est mal connue.

L'accouplement a lieu principalement en automne, parfois dans les quartiers d'hiver. La mise-bas d'un seul petit a lieu vers la fin juin en France, avec une émancipation des jeunes en août. Les colonies de mise-bas se dispersent fin août, et on ne sait pas où vont les individus jusqu'à l'hiver. Suite aux froids prolongés (-10°C), cette espèce peu frileuse rejoint ses gîtes d'hibernation hors gel, dont elle repart dès les premiers redoux (mars-avril).

2/3	<h1 style="margin: 0;">Barbastelle</h1> <p style="margin: 0;"><i>Barbastella barbastellus</i></p>	Code Natura 2000 1308
-----	---	---------------------------------

• **Gîtes :**

En été, la Barbastelle gîte dans des espaces étroits, que ce soit dans des habitations (fissures, linteaux, disjointements, derrière les volets) ou en milieu naturel (sous l'écorce décollée des arbres, dans les fissures de falaises). Elle forme des petites colonies de 5 à 40 individus. Dérangée, elle change rapidement de gîte.

En hiver, elle dispose de gîtes souterrains (grottes, galeries, caves, ponts) où elle hiberne souvent près de l'entrée, en fissure ou accrochée contre les parois. Eté comme hiver, elle change souvent de gîtes mais y est très fidèle d'une année sur l'autre.

• **Régime alimentaire et techniques de chasse :**

La Barbastelle est une des chauve-souris les plus spécialisée de nos chauves-souris européennes insectivores puisqu'elle se nourrit presque exclusivement de petits papillons nocturnes, ce qui fait donc d'elle une espèce très sensible aux changements de son environnement.

En chasse elle a un vol assez lent mais habile. Elle capture ses proies en vol au niveau de la cime des arbres, de lisières, jardins et autres allées boisées. C'est une espèce très mobile.

• **Habitats de chasse :**

Entièrement dépendante des habitats forestiers pour se nourrir, elle évite les peuplements forestiers jeunes, les monocultures de résineux exploitées intensivement, les milieux ouverts et les zones urbaines, et semble préférer les forêts de feuillus matures.

Son territoire de chasse peut s'étendre jusqu'à 7 km autour gîte (comm. personnelle, étude menée en Savoie).

Statut sur le site

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 22 Août 2007.

Date d'observation la plus ancienne connue : 06 Mai 2003.

Observateurs : Marie-Jo DUBOURG-SAVAGE, Frédéric NERI.

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : indéterminé (probable colonie de reproduction à l'Abbaye de Belleperche).

Abondance sur le site Natura 2000 : indéterminée.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : indéterminé (contacts ponctuels).

Tendance d'évolution des populations : indéterminée.

Synthèse globale sur l'état de conservation : dégradé ; suite à des travaux de réfection à l'Abbaye de Belleperche depuis le dernier inventaire de 2003, les individus qui gitaient sous du crépi décollé ont sûrement disparu.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : GITES : bâti (sous crépi décollé).

CHASSE : (potentiellement) forêts de feuillus, haies et alignements d'arbres, lisières et allées forestières.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

A l'Abbaye de Belleperche, des travaux de rénovation peuvent faire fuir les individus contactés (ce qui est peut-être déjà fait), cette espèce étant très sensible au dérangement.

Globalement, la conversion de peuplements forestiers naturels en exploitation intensive de résineux ou de peupliers, l'abattage d'arbres et l'arrachage des haies, détruisant son habitat d'une part, et les traitements phytosanitaires, le développement d'éclairages publics, et la circulation routière, détruisant ses proies d'autre part, participent à la vulnérabilité de l'espèce face aux activités humaines et sont autant de menaces potentielles sur le site.

Objectifs conservatoires sur le site

- Conserver des arbres feuillus morts ou sénescents
- Maintenir un réseau de haies et de bosquets permettant la connexion entre les gîtes et les sites de chasse et entre les noyaux de population
- Eviter les traitements phytosanitaires nocifs

3/3	Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	Code Natura 2000 1308
-----	---	---------------------------------

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Mettre en place un partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France et le Conseil Général, propriétaire de l'Abbaye de Belleperche, afin de favoriser durablement les populations de chauves-souris sur le site, via une sensibilisation des gestionnaires et des animations auprès du grand public.
 - Renoncer aux coupes à blanc et dans tous les cas ne pas abattre les arbres creux ou fissurés (ou si travaux forestiers obligatoires, effectuer l'abattage entre le 1^{er} Novembre et le 1^{er} Mars).
 - Maintenir les futaies irrégulières et les taillis de feuillus, ainsi que des îlots de vieux arbres.
 - Eviter les pulvérisations d'insecticides dans les massifs boisés.
 - Maintenir ou restaurer des haies et alignements d'arbres entre les massifs boisés.
- Ces quatre dernières mesures peuvent être intégrées dans le cadre de conventions passées avec les propriétaires et/ou les gestionnaires forestiers locaux.
- Faire des prospections complémentaires afin de connaître le statut de l'espèce sur le site Natura 2000.

Sources documentaires

- Arthur A. & Lemaire M., 2005. *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit : description, moeurs, observation, protection...* Delachaux & Niestlé, 272p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 7 : Espèces animales, 2002. La Documentation Française, Paris, 353p.
- FRANE, 2004. *Les chauves-souris en Auvergne*. 32p.
- GCMP, 2004. Fiches des 9 espèces de Chiroptères de l'Annexe II de la directive Habitats en Midi-Pyrénées. DIREN Midi-Pyrénées (à paraître).
- Macdonald D.W. & Barrett P., 2005. *Guide complet des mammifères de France et d'Europe*. Delachaux & Niestlé, 304p.
- Meschede A. & Heller K.-G., 2003. Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. *Le Rhinolophe* N°16, 248p.
- Schober W. & Grimmberger E., 1991. *Guide des chauves-souris d'Europe : biologie, identification, protection*. Delachaux & Niestlé, 225p.